

1<sup>er</sup> septembre 2009

## **Le Crédit Mutuel lance le site Internet associathèque**

**Un outil de référence incontournable pour  
les associations, un lieu d'échange,  
d'informations et de services.**

*Quatrième groupe bancaire français et deuxième banque de détail, le Crédit Mutuel est aussi la banque des associations. Soucieux d'offrir un service toujours plus performant proche des préoccupations de ses sociétaires et clients, le Crédit Mutuel ouvre un nouveau site Internet, **associathèque**, pour accompagner au quotidien bénévoles, dirigeants et créateurs d'associations.*

■ Ce site, aboutissement de plusieurs mois de travail commun entre la Confédération nationale, les Fédérations régionales et les équipes informatiques du groupe Crédit Mutuel, est d'abord un **univers d'informations** :

- il se fait l'écho de l'actualité juridique, fiscale, comptable, sociale et événementielle ;
- il propose des guides pratiques (créer son association, la faire fonctionner, organiser ses manifestations ou encore maîtriser sa responsabilité) ainsi qu'une boîte à outils regroupant l'essentiel des documents à garder sous la main (lettres et documents-types à télécharger, quiz et checklists...)
- il apporte des éclairages pratiques et précis (dossiers de subvention, mécénat, ressources des associations...) au travers des lettres « Partenaire Associations du Crédit Mutuel » et de dossiers rédigés par nos partenaires visant à étayer les contenus du site régulièrement mis à jour.

■ **associathèque**, c'est également un **univers de services** accessibles à tout moment et conçus pour gagner du temps dans la gestion quotidienne :

- annuaire, petites annonces, agenda, témoignages de responsables associatifs, conseil juridique et fiscal en partenariat avec un cabinet d'avocats, sont les premiers outils déjà disponibles ;
- newsletter mensuelle pour garder le contact avec les internautes et flux d'actualité (RSS) pour consulter rapidement les mises à jour.

Enrichi régulièrement par les contributions d'experts reconnus du monde associatif que sont Juris associations, In Extenso et Service 1901, **associathèque** est un site gratuit ouvert à tous. Il propose aussi des services réservés aux associations clientes du Crédit Mutuel (voir les modalités pratiques en Caisse locale).

Ce site, résolument ancré dans les tendances actuelles du web, se veut pratique, simple et clair dans son propos. Multipliant les appels à contribution et facilitant la mise en relation des membres d'associations, **associathèque** est appelé à devenir **un lieu incontournable d'échange** et de partage d'expérience ouvert à toutes les associations.

Rendez-vous sans plus attendre sur [www.associatheque.fr](http://www.associatheque.fr) !

**associathèque**  
Partenaire de votre engagement

- Contact presse :

**Frédéric Monot** - 01 44 01 11 97 - [monotfr@creditmutuel3d.com](mailto:monotfr@creditmutuel3d.com)

Confédération Nationale du Crédit Mutuel, 88-90 rue Cardinet - 75847 Paris Cedex 17

- Responsable associathèque :

**Martine Gendre** - 01 44 01 10 37 - [gendrema@creditmutuel3d.com](mailto:gendrema@creditmutuel3d.com)

Confédération Nationale du Crédit Mutuel, 88-90 rue Cardinet - 75847 Paris Cedex 17